

Commission : Discipline
Date : 12 Mars 2026

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	07 03 26	AS BRIE	7 Matches de suspension dont 2 avec sursis	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	90€
D1	07 03 26	AS SOYAUX	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	35€
D1	08 03 26	CO LA COURONNE	8 Matches de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	09 03 26	195€
D2	08 03 26	FC HAUTE CHARENTE	4 Matches de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	60€
D3	07 03 26	A.S.C.M.A.	5 Matches de suspension	Art 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	90€
D3	08 03 26	FC HAUTE CHARENTE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	35€
D3	08 03 26	CF CROUIN	2 Matches de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	41€
D3	08 03 26	JS GARAT SERS VOUZAN	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	35€

JURIDICTIONS

SAISON 2025-2026
RELEVÉ DES SANCTIONS
N°24 DU 12 03 2026

D4	08 03 26	ENT. JARNAC_ST BRICE	4 Matches de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	60€
D4	08 03 26	AS VOEUIL	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	35€
D4	08 03 26	AS VOEUIL	5 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	90€
U17	07 03 26	OFC RUELLE	2 Matches de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	41€
U15	07 03 26	ENT AJM_ASVHB	6 Matches de suspension	Art 11 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	125€
U15	07 03 26	ES CHAMPNIERS	6 Matches de suspension	Art 11 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	125€
U15	07 03 26	ENT AJM_ASVHB	5 Matches de suspension	Art 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 03 26	90€
U15	07 03 26	ES CHAMPNIERS	2 Matches de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	09 03 26	41€

Lien vers le [Règlement Disciplinaire](#) et le [Barème Disciplinaire](#) en vigueur.

Le Président : Marcel BUISSON

Le Secrétaire : Didier AUBIN